



Le gobie à tache noire, son arrivée dans l'Ouest...

Poisson intensément présent dans le canal Charleroi-Bruxelles et tous les autres canaux de Belgique, le gobie à tache noire s'est répandu de façon tentaculaire en moins de 10 ans Comment est-il arrivé chez nous ? Pourquoi s'est-il si bien adapté ? Voici quelques éléments de réponses ...

Il existe plusieurs espèces de gobie dans nos eaux, dont aucune n'est indigène : le gobie singe, à tache noire, de Kessler (appelé « à grosse tête »), demi-lune... Ce sont des poissons de fonds, ils affectionnent surtout les fonds sablonneux et caillouteux. L'espèce qui peuple de plus en plus nos canaux est le gobie à tâches noires, communément également appelé le gobie arrondi.

CARTE D'IDENTITE

Nom commun : gobie à taches noires ou gobie arrondi

Nom scientifique : *Neogobius melanostomus*

Taille : 5 à 15 cm (max 20 cm)

Régime alimentaire : carnivore (moules zébrées, invertébrés, ...)

Confusion possible : le chabot (indigène)

D'Est en Ouest

Venu de la région de la mer noire et mer caspienne, le gobie à tache noire est arrivé dans nos contrées par accident, il y a plus de 10 ans. Ce serait d'abord via les ballasts des navires transocéaniques qu'il s'est fait transporter dans les importants ports maritimes. Il a ensuite remonté le Danube et a nagé jusque dans nos contrées via les canaux. Pour le moment, il semble préférer les habitats artificiels tels que les canaux plutôt que les rivières naturelles.

Il entre fortement en compétition avec les espèces indigènes. Ce sont surtout les petits poissons des zones benthiques (vivant dans les profondeurs) tels que le chabot et les moules d'eau douce qui sont affectés.



Une prolifération ?

Plusieurs facteurs ont dû favoriser l'implantation du gobie à tache noire dans nos canaux : d'abord, le gobie s'acclimate très bien aux enrochements placés dans les canaux pour renforcer les berges, un habitat qui lui correspond fort bien. De plus plusieurs canaux sont infestés de moules zébrées dont le gobie raffole , et puis il profite des activités humaines pour se disperser (navires, pêche...)... Enfin, il fraie tôt dans la saison et empêche les indigènes de frayer dans sa zone. En plus, les femelles pondent de 500 à 3000 œufs tous les 20 jours d'avril à septembre, ce qui favorise son expansion....

Le gobie à tache noire est commercialisé comme appât vivant. L'interdiction de ce commerce pourrait ralentir son expansion mais elle ne pourra malheureusement pas la stopper, étant déjà trop fortement présents dans nos masses d'eau...

Peut-être qu'une réintroduction de poissons indigènes dans les canaux et une surpêche du gobie à tâche noire pourraient-elles permettre de limiter cette propagation ? Avant de telles mesures, il faudrait s'assurer qu'il n'y ait plus d'introduction de ce poisson via les ballasts des navires et la commercialisation... A ce jour, peu d'actions sont entreprises...

Sources :

« les espèces invasives, le gobie à tâche noire » Province de Liège,

« Risk analysis of the round goby, Neogobius melanostomus, risk analysis report of non-native organisms in Belgium » Hugo Verreycken, Ecopedia, Esoxiste.com, Centre de ressources « espèces exotiques envahissantes ».